

La tarification des établissements et l'introduction des points Sigaps

Jean Marc Aubert

Ancien Directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques des ministères de la Santé et des Solidarités

Consultant indépendant

Comment tarifer les établissements ? Le choix de la T2A

MCO

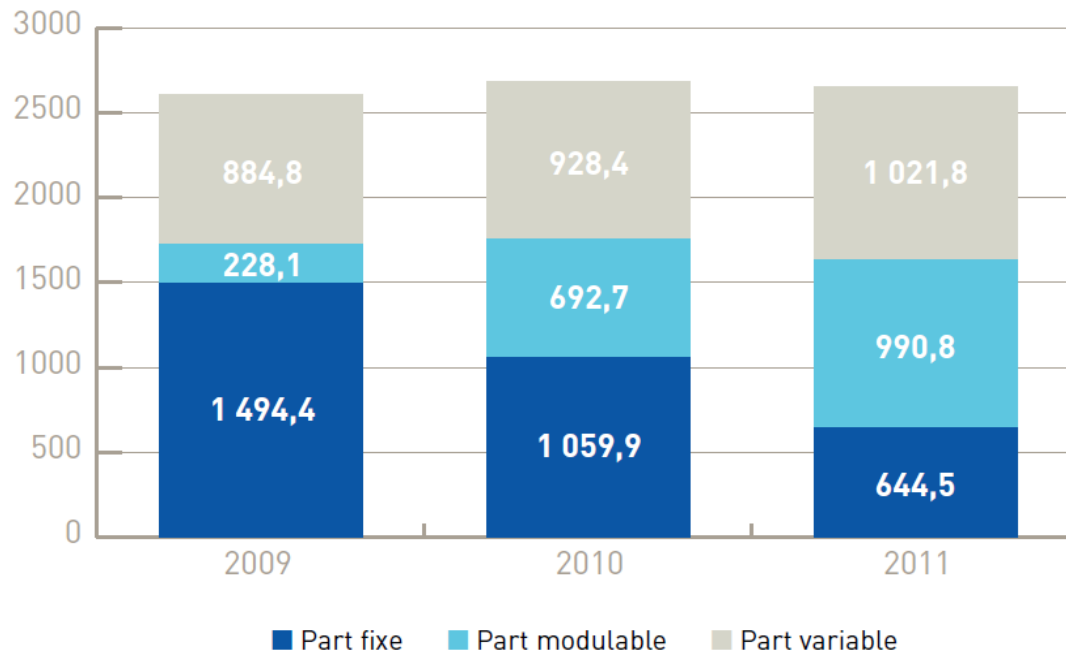


PSY et SSR



La tarification des MERRI et le point Sigaps

Une introduction progressive



Source : Commission des finances, d'après les données de la DGOS

Les qualités d'un indicateur

- Simple
- Calculable
- Pertinent
- Cohérent avec la politique publique
- Concret, pouvant être amélioré
- Solide